

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017

LA NOTE / #42 / vague 15

Juillet 2017



DYNAMIQUE DE LA RECOMPOSITION POLITIQUE : LE JEU ÉLECTORAL

ANALYSE COMPARÉE DU VOTE OUTRE-MER ET FRANCE ENTIÈRE DE LA PRÉSIDENTIELLE ET DES LÉGISLATIVES 2017

Comment expliquer la percée inédite de Marine Le Pen en tête du nombre de voix au premier tour de la présidentielle de 2017 en Outre-mer ? Le Front national y est traditionnellement perçu comme un parti raciste et considéré comme « un parti hors radar » encore en 2015. Comment analyser le croisement des courbes et la victoire inattendue d'Emmanuel Macron, quasi-inconnu outre-mer ? Ces résultats très surprenants justifient une analyse de la dynamique de la recomposition politique en France par l'analyse comparée du vote Outre-mer et France entière. Qu'est-ce qui fait bouger les lignes ? Quelle signification cela a-t-il dans l'espace électoral français et de la recomposition politique ? Quel sens cela a-t-il pour l'électeur ?

Les Outremers sont un espace électoral où sont inscrits 1 874 858 électeurs pour la présidentielle 2017 sur une population de 4 439 794 habitants. Il n'existe pas de dispositif d'enquête électorale qui aurait permis une analyse comparée pour une analyse prédictive de la présidentielle et des législatives 2017. C'est le résultat des votes et ce qu'ils impliquent dans le cycle électoral qui interroge la recomposition politique à l'échelle nationale et souligne l'intérêt méthodologique d'une analyse politique comparée du vote France entière et Outre-mer. La question principale est quelle dynamique de recomposition politique par la présidentielle 2017 se révèle dans l'analyse comparée du vote Outre-mer et France entière. Nous en découvrons deux axes que nous présentons en deux notes distinctes : d'une part, la fin du bipartisme d'alternance, traitée dans la note 41¹ et d'autre part, la recomposition des électors par le jeu électoral. L'objet de la présente note est le jeu électoral.

Christiane Rafidinarivo

¹ Christiane RAFIDINARIVO, « Dynamique de la recomposition politique : la fin du bipartisme d'alternance. Analyse comparée du vote Outre-mer et France entière de la présidentielle et des législatives 2017 », *Note ENEF 41, Sciences Po CEVIPOF*, juin 2017, 9 p., URL : <https://www.enef.fr/les-notes/>.

En termes électoraux, l'élection législative est supposée être celle qui confirme désalignement, réalignement et alignement partisans. C'est un indicateur de stabilisation du changement d'adhésion de l'électorat. Dans le cadre des institutions de la République, c'est donc un enjeu politique d'importance pour les partis, entre la recomposition parlementaire et gouvernementale d'un côté, et celle de l'électorat de l'autre. Sa mise en perspective politique diffère de ces deux points de vue. Elle est fonction des recompositions du jeu républicain d'une part et de celles du jeu démocratique d'autre part. En Outre-mer, elle est traversée par la question principale formulée par la constitution de la V^e République, celle de « l'insertion dans la nation », dont le président de la République est le garant.

I - Les recompositions du jeu républicain face au Front national

En 2002, l'accès de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle a été perçu comme un coup de tonnerre dans la vie politique française. En ce qui concerne Marine Le Pen en 2017, c'est une course en tête du premier tour, annoncée plusieurs mois par les intentions de vote en France entière. Ce n'est une véritable surprise qu'Outre-mer. En 2002, le front républicain se mobilise unitairement pour faire barrage au Front national. Les Outre-mer contribuent massivement à ce *containment*. Dans beaucoup de territoires outre-mer - les Antilles, La Réunion, Mayotte - il se poursuit de nombreuses années en front républicain territorial, empêchant le FN de présence ou de prise de parole publique. En 2017 pour la France entière, la convergence du front républicain accepte le débat au premier tour de la présidentielle, appelle à ne pas voter Marine Le Pen au second et œuvre à une stabilisation parlementaire et gouvernementale aux législatives.

Emmanuel Macron, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon jouent le jeu paradoxal de faire écrouler le bipartisme d'alternance dont la clé de voûte était d'empêcher les entrants. La spécificité de la situation électorale de la Polynésie dans ce contexte est l'alliance de Marine Le Pen, dès le premier tour, avec la droite locale de Gaston Flosse. Elle se fait contre la majorité de coalition présidée par Édouard Fritch d'une part, et les régionalistes indépendantistes d'autre part. Son principal adversaire y est François Fillon. À l'échelle nationale, c'est au second tour contre Emmanuel Macron que Marine Le Pen signe une alliance avec Debout La France de Nicolas Dupont-Aignan et reçoit le soutien de Christine Boutin du Parti chrétien-démocrate. Ces formes de coalition de droite sont une première pour le FN qui sort de l'isolement électoral - certes, caractérisé par une porosité des votes - dans lequel le front républicain contenait le parti d'extrême-droite. La participation en Outre-mer augmente significativement entre les deux tours (+6,64 points) alors qu'elle recule en France entière (- 3,21 points).

Emmanuel Macron remporte l'élection présidentielle en remaniant le jeu républicain. Il y impulse sa dynamique centriste inclusive et la capacité mobilisatrice de son front républicain mémoriel et programmatique contre le FN. Il focalise ainsi les media. Face à l'échec de la présidentielle, l'électorat de Marine Le Pen parvient difficilement à se remobiliser aux élections législatives. Par ailleurs, le scrutin majoritaire de la V^e République ne garantit pas la conversion des votes de l'élection présidentielle en sièges parlementaires. Emmanuel Macron sait que gagner la présidentielle sans majorité parlementaire absolue, c'est être confronté à une difficile instabilité.

Il décide de prendre les devants pour l'éviter. Il démine une éventuelle cohabitation avec Les Républicains en nommant un premier ministre juppéiste, Édouard Philippe, et des ministres de droite au pôle économie, finances et budget du gouvernement. Il limite l'élargissement de la base de l'alliance droite et centre LR/UDI vers le centre gauche, en nommant Garde des sceaux le centriste François Bayrou, président du MoDem ainsi que Marielle de Sarnez, ministre des Affaires européennes. Il trie les ralliements, PS en particulier, aux législatives. C'est le cas de Manuel Valls, non investi LREM mais qui siègera avec la majorité présidentielle.

Des deux députées PS sortantes de La Réunion par exemple, Monique Orphée obtient l'investiture LREM, Erica Bareigts, non. Celle-ci, ministre sortante de l'Outre-mer, siègera finalement avec la Nouvelle Gauche du PS après avoir fait campagne en se positionnant pour la majorité présidentielle. Annick Girardin, radicale de gauche, ministre de l'Outre-mer du gouvernement d'Édouard Philippe, garde son portefeuille en gagnant la législative à Saint-Pierre-et-Miquelon. Emmanuel Macron se fait leader du front républicain contre le Front national pour cliver le tout. Cela contribue à laminer les reports de voix vers le FN. Les législatives sont ainsi focalisées par un clivage d'enjeu : accorder majorité présidentielle et parlementaire ou non ?

En France entière, LREM sort vainqueur du scrutin législatif en disposant d'une majorité absolue de 308 sièges auxquels s'ajoutent 42 sièges pour le MoDem. C'est une élection d'alignement. En Outre-mer, c'est nuancé : 2 élus LREM et 1 Modem seulement sur 27, en Guadeloupe et Guyane. Les divers gauche sont les plus nombreux avec 10 élus. En France entière, le front républicain à l'encontre du FN n'est pas tombé mais se révèle discontinu et particulièrement en Outre-mer. Dans la compétition pour la présidence et le processus de démantèlement du bipartisme d'alternance, le FN a conquis la seconde position. Mais il se heurte, d'une part, à la démobilisation de son électorat et, d'autre part, au scrutin majoritaire des législatives. Il échoue à convertir électoralement les votes de la présidentielle en sièges parlementaires à l'Assemblée nationale et à se maintenir en deuxième pôle de la nouvelle bipolarisation : 8 députés élus seulement, mais davantage que les 2 de la législature précédente. En Outre-mer où Marine Le Pen est arrivée en tête du nombre de voix, le FN n'obtient aucun siège parlementaire sur 27. Est-ce le front républicain ou sa discontinuité qui a contribué à cette dimension de la fin du bipartisme d'alternance ? En tous cas, l'élection aboutit à un renouvellement sans précédent de l'Assemblée nationale dans le contexte du début d'application de la loi du non-cumul des mandats².

En France entière comme en Outre-mer, les deux anciens partis de gouvernement - le Parti socialiste sortant et l'alliance Les Républicains-UDI - subissent une lourde défaite aux législatives. Les Républicains sont fracturés par l'élection primaire, divisés par l'échec de François Fillon, démobilisés à la base. Cependant, ils conservent indéniablement un noyau dur après le laminage des affaires. Ils obtiennent 112 sièges et l'UDI, leur allié électoral, 18. Mais les rivalités de recomposition les fragmentent entre le groupe des LR historiques qui votent la défiance et celui des Constructifs, constitués de députés LR et UDI. Ceux-ci votent la confiance au gouvernement d'Édouard Philippe ou s'abstiennent. Le désalignement est encore plus sévère pour Benoît Hamon et le PS qui se retrouve à son niveau historique le plus bas, 30 députés, pour se constituer en groupe Nouvelle Gauche. La France insoumise obtient 17 députés. Tous peuvent se constituer en groupe parlementaire, sauf le FN, mais aucun n'incarne l'opposition.

L'émiettement de l'opposition est aussi le cas en Outre-mer. Mais sur la question de la représentativité, La République en Marche est également confrontée au faible nombre d'élus aux législatives par rapport au score de la présidentielle. Emmanuel Macron veut réformer le scrutin pour introduire une dose de proportionnelle. Pour l'instant, une distinction apparaît entre deux catégories de territoires. D'un côté, les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) qui sont aussi Régions ultra-périphériques européennes - Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte - et qui présentent un écart de points analogue à celui de la France entière entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Ce sont des territoires où la question statutaire d'appartenance à la République française s'est institutionnalisée par la départementalisation et celle à l'Union européenne, par la rattachement. Ils représentent 77% du corps électoral des Outre-mers.

² Loi organique n° 2014-125 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028600521>.

Ce n'est pas le cas dans les deux Collectivités d'outre-mer (COM) qui sont aussi Pays d'outre-mer (POM) : Nouvelle-Calédonie et Polynésie française. Elles représentent 21% du corps électoral ultramarin. Marine Le Pen y a fait ses scores les plus importants au premier tour de la présidentielle. La question de l'appartenance à la République française y est toujours objet de processus statutaire en débat. Au second tour de la présidentielle, l'écart est de seulement 10 points en POM contre 33 en DROM et ce, en faveur d'Emmanuel Macron. C'est en Polynésie française que l'écart de points au second tour entre les deux candidats est le plus resserré : 5,4 en faveur de celui-ci.

La vie politique polynésienne est caractérisée par une forte fluctuation des coalitions d'une part, et d'autre part, par une repolarisation récente du débat politique sur l'autonomie. En effet, sur l'action du leader indépendantiste Oscar Temaru, la Polynésie française est inscrite depuis 2011 sur la liste des territoires non autonomes - c'est-à-dire à décoloniser - des Nations-Unies, inscription récusée par la France. Son gendre, l'indépendantiste Moetai Charles Brotherson, y est élu député. Le président du gouvernement de la Polynésie Édouard Fritch est reçu par le Premier ministre Édouard Philippe deux jours après le second tour des législatives. Il souligne la demande de celui-ci : de l'action conformément aux attentes de la population³. En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, Marine Le Pen avait 16,22 points d'avance au premier tour sur Emmanuel Macron. Les courbes se sont croisées au second tour. Une élection d'auto-détermination est prévue en 2018 dans un processus d'accompagnement par la France avec les Nations-Unies.

Tableau 1 : Vote comparé des DROM/RUP, COM/POM et France entière
Source : Ministère de l'Intérieur, 2017

% VOTES	EMMANUEL MACRON	MARINE LE PEN	ÉCARTS DE POINTS
FRANCE ENTIÈRE			
1 ^{er} tour présidentielle	23,75	21,53	2,22
2 ^d tour	66,10	33,90	32,20
Législatives : députés	308	8	300
DROM / RUP			
1 ^{er} tour présidentielle	20,10	18,74	1,26
2 ^d tour	66,60	33,46	33,14
Législatives : députés	2	0	0
COM / POM			
1 ^{er} tour présidentielle	13,01	29,23	16,22
2 ^d tour	51,25	41,16	10,01
Législatives : députés	0	0	0

DROM/RUP : Départements et Régions d'Outre-Mer/Régions ultra-périphériques européennes : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte

COM/POM : Collectivité d'outre-mer / Pays d'outre-mer de l'UE : Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française⁴

³ Édouard FRITCH interviewé par Bruno SAT et François BRAUGE, « Première rencontre entre Édouard Philippe et Édouard Fritch », *France O / Outre-Mer 1^{ère}*, 23 juin 2017 : <http://la1ere.francetvinfo.fr/premiere-rencontre-entre-edouard-philippe-edouard-fritch-487599.html>.

⁴ Article XIII de la Constitution française.

II - Les recompositions du jeu démocratique et les enjeux conflictuels

L'élection du président de la République est le temps fort du calendrier démocratique de la France entière. Elle est particulièrement un enjeu de mobilisation outre-mer parce que le président est le garant statutaire de l'insertion dans la nation. C'est un enjeu conflictuel historique, multiséculaire, qui a structuré la vie politique en Outre-mer. Il s'est relativement apaisé de deux façons. L'une s'inscrit dans les institutions, l'autre, dans le débat. Institutionnellement, on distingue l'évolution par la loi statutaire et celle par le vote statutaire. Les deux sont souvent liées. La décentralisation permet de construire des enjeux territoriaux outre-mer budgétisés. L'égalité sociale se traduit dans les processus d'égalisation des transferts sociaux entre France hexagonale et Outre-mer. La loi sur l'égalité réelle est votée en 2017⁵. L'enjeu de sa phase d'application en sera la budgétisation. La plus récente départementalisation est celle de Mayotte, votée en 2011, et le prochain vote d'auto-détermination sera celui de la Nouvelle-Calédonie en 2018. Emmanuel Macron s'est engagé à le mener à bien en insistant sur un projet d'émancipation pour la France qui est aussi présenté en émancipation réelle des Outre-mer au sein de la République.

D'après l'enquête présidentielle 2017 du CEVIPOF⁶, le problème le plus important pour les Français est le chômage et le deuxième est la sécurité. En Outre-mer, le taux de chômage est le double de celui de la France entière, trois fois plus chez les jeunes. À La Réunion, 40 à 60% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté alors que le nombre de diplômés ne cesse d'augmenter. En 2016, la majorité des sondés estime qu'« aucun parti du gouvernement et système politique n'est apte à s'occuper des deux problèmes les plus importants ». Ils entraînent un blocage de l'ascension sociale et la peur du déclassement. Une telle opinion est amplifiée Outre-mer et peut inciter à l'abstention. D'un autre côté, elle suscite une mobilisation électorale pour le candidat perçu comme le plus proche pouvant apporter une solution. Selon Luc Rouban, « Les candidats des partis de la gauche ou de la droite extrême attirent surtout les électeurs déçus par leur trajectoire sociale » et ce, par leur offre politique en résonance avec « le pessimisme national⁷ ». À La Réunion, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen sont arrivés en tête du premier tour. Mais le vote du second tour choisit l'offre politique, se présentant comme « optimiste », d'Emmanuel Macron.

Ces processus d'insertion institutionnelle dans la nation ont eu deux impacts paradoxaux sur le débat politique : d'une part, les élections en Outre-mer ne sont plus unipolarisées par les questions statutaires ; d'autre part, celles de hiérarchisation racialisée deviennent largement implicites. Selon Pascal Perrineau, « l'identité nationale est une vraie question à poser en dehors des élections parce que les stéréotypes empêchent de penser le problème⁸ ». C'est un principe de précaution. Cependant, l'analyse de l'offre politique sur ce thème en période électorale est révélatrice des recompositions, dans un monde ouvert, du jeu d'insertion démocratique par clivage de valeurs.

⁵ La loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer portée par Ericka BAREIGTS, alors ministre de l'Outre-mer.

⁶ IPSOS CEVIPOF LE MONDE - EEF 2017, l'Enquête électorale française, comprendre 2017.

⁷ Luc ROUBAN, « Le Front national 2002-2017 : du vote de classe au vote de classement », *La Tribune*, 8 mai 2017 : <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/le-front-national-2002-2017-du-vote-de-classe-au-vote-de-classement-707695.html>.

⁸ Pascal PERRINEAU, « Ça vous regarde », *LCP Sénat*, 30 septembre 2015 : <http://www.lcp.fr/personnalite-politique/pascal-perrineau> ; <http://www.dailymotion.com/video/x38eizc>.

Deux exemples peuvent être comparés à deux années d'écart. Dans le contexte des élections régionales de 2015, Nadine Morano, députée européenne Les Républicains en recherche d'investiture, déclare dans l'espace public que la France est un « pays de race blanche et catholique⁹ ». Cela déclenche la polémique. Ericka Bareigts, alors élue PS de La Réunion, est ovationnée à l'Assemblée nationale pour avoir récusé ces propos en tant que « députée noire de la République » ne se reconnaissant pas dans la France décrite par Nadine Morano. Cette dernière n'obtiendra pas l'investiture mais demeure au parti LR.

Pendant la campagne des primaires de la droite et du centre, François Fillon tient un discours sur la colonisation où il déclare : « Non la France n'est pas coupable d'avoir voulu faire partager sa culture aux peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Nord ! Non, la France n'a pas inventé l'esclavage ! ». Les critiques se déclenchent. Didier Robert, sénateur Les Républicains et président de la région Réunion, condamne ces propos dans une lettre ouverte et lui retire son parrainage¹⁰. Il dénonce « cette fiction du partage culturel » et affirme : « Nous savons tous où cette voie nous a menés vers le passé et où elle risque de nous mener une fois encore. Et comprendre ce péril avec lucidité, c'est aussi, pour moi, en tirer évidemment toutes les conséquences ». La question du modèle de Michigan « je vote comme qui » est toujours pertinente mais elle n'est plus uniquement partisane. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'une compétition électorale de valeurs, il s'agit aussi du risque de légitimation de comportement hiérarchiquement racialisé dans le corps social.

La modélisation du « vote des Outre-mer » se heurte ainsi à nombre de paradoxes en 2017. S'il fallait en appeler au modèle de Columbia et au « je vote qui je suis », alors la question est aussi « que sont les outre-mer devenues » pour élire Marine Le Pen en tête du premier tour de la présidentielle. Depuis qu'elle en est candidate, le FN a explicitement abandonné les références racialisées de Jean-Marie Le Pen. Il n'hésite pas à le sanctionner en cas de divergence. Le FN promeut citoyenneté et souverainisme comme clivage politique pour entrer dans le jeu électoral républicain, conquérir de nouveaux territoires électoraux et gagner la compétition démocratique.

De fait, le FN était enfermé depuis plusieurs mandatures dans une tripartition idéologique. Les élections de 2002 ont acté une « tripartition de l'espace politique » en sa défaveur. À la présidentielle de 2007, il perd 6 points par la recomposition sarkozyste des droites. C'est entre 2007 et 2012 qu'il enrayer le désalignement et opère son implantation territoriale outre-mer, où il était *persona non grata*. Il y parvient grâce à des relais politiques et de la société civile¹¹ ainsi qu'à une déracialisation de l'offre politique. Le réalignment opère de nouveau en 2012 pour la France entière (+6,9), ainsi qu'Outre-mer (+7,59). Entre 2012 et 2016, le FN de Marine Le Pen devient un parti de gouvernance en gagnant les élections européennes et locales [...] mais pas en Outre-mer.

⁹ Ericka BAREIGTS, Questions au gouvernement, Assemblée nationale, 30 septembre 2015, <http://www.lcp.fr/la-politique-en-video/propos-de-nadine-morano-standing-ovation-pour-une-deputee-noire-de-la>

¹⁰ <https://fr.scribd.com/document/323982005/Lettre-de-Didier-Robert-a-Francois-Fillon>.

¹¹ Christiane RAFIDINARIVO interviewée par Sébastien BILLARD, « Présidentielle, pourquoi Marine Le Pen fait une percée en outre-mer », *NouvelObs*, 25 avril 2017 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170425.OBS8516/presidentielle-pourquoi-marine-le-pen-fait-une-percee-en-outre-mer.html>.

L'objectif du parti est d'ajuster offre et demande politiques. Le point de convergence France entière et Outre-mer est la capacité du FN à ajuster son offre à la situation territoriale. Trois variantes peuvent être examinées. Deux procédés comparables sur deux thématiques différentes sont effectués par le Front national en Nouvelle-Calédonie et à Mayotte. En Nouvelle-Calédonie, nous avons vu le focus sur le référendum d'autodétermination en 2018. L'ajustement du thème souverainiste est donc l'anti-indépendantisme. À Mayotte, c'est l'immigration. C'est le seul territoire français à majorité musulmane. L'immigration comorienne est un grave problème humain, légal et socio-économique ainsi que diplomatique. Elle est aussi devenue sécuritaire. L'ajustement de l'offre politique frontiste glisse de l'anti-immigration musulmane et la défiance vis-à-vis des musulmans vers l'anti-immigration comorienne. À La Réunion, c'est l'implantation des originaires de Mayotte qui focalise une partie des votes FN.

Un troisième procédé est aussi à l'œuvre. C'est dans le cadre de la campagne présidentielle de 2012 que des relais sociaux permettent à Marine Le Pen de visiter La Réunion et Mayotte. À La Réunion, c'est par le secteur agricole. En 2017, dans un contexte d'abstentions record, le résultat de la présidentielle est le paradoxe de l'euroseptique Marine Le Pen en seconde position dans trois Régions ultra-périphériques européennes (Guyane, La Réunion et Mayotte). Ces deux dernières sont relativement bien dotées par le Fonds de développement et le Fonds social européens. Mais l'UE n'est pas une réponse à tous les problèmes de la filière canne réunionnaise, ni ceux de l'eau à Mayotte, ni le manque crucial d'infrastructures en Guyane, à l'origine de nombreux conflits sociaux. Par ailleurs, le record d'abstention tenu par Saint-Barthélemy et Saint-Martin à la présidentielle tient sans doute en partie au fait qu'ils ont choisi les financements européens comme principale ressource de développement. Face à cette demande, les enjeux européens se traduisent dans le résultat du premier tour de la présidentielle entre une offre mélenchoniste critique, une offre lepéniste euroseptique, voire Frexit, et une offre macronienne qui propose les clés d'une gouvernance par la négociation.

Dans un contexte de conflit social, le cas de la Guyane illustre le choix entre vote et action. C'est un territoire où le taux d'abstention est un des plus élevés de la présidentielle : 58,22% au second tour. Il est certain que la mobilisation dans la rue qui a permis d'obtenir 1,5 milliard d'euros du gouvernement à la veille de l'élection en est une explication. En comparaison, Mayotte, en faisant le choix statutaire de la départementalisation en 2011 et de la Région ultra-périphérique européenne obtenue en 2014, a eu accès au Fonds européen de développement. Elle a mis dix ans à négocier 1 milliard d'euros du FEDER et en a obtenu moins. L'abstention est aussi le signe du choix de l'action politique non conventionnelle de court terme contre celui du vote dont l'impact socio-économique – par ailleurs incertain - est à moyen et long terme.

Finalement, qu'est-ce qu'élire aujourd'hui ? En effet, au vu de l'abstention record à la présidentielle et aux législatives 2017 en Outre-mer d'une part, et sa progression depuis plusieurs décennies pour les législatives en France entière d'autre part, la question est aussi qu'est-ce que désécrire ? L'abstention augmente de 5,58 points entre la présidentielle de 2012 et celle de 2017. Elle recule davantage en Outre-mer qu'en France entière entre les deux tours de la présidentielle de 2017. Mais entre les seconds tours de la présidentielle et des législatives 2017, elle croît de 30 points avec des taux supérieurs à 70% dans cinq territoires, 60% dans deux, 50% dans deux autres. L'abstention la plus faible en Outre-mer est à Saint-Pierre-et-Miquelon à 40,55% où il équivaut au taux observé dans la France entière.

Tableau 5 : Abstentions et résultats de l'élection présidentielle 2017 en % des inscrits
 Source : Ministère de l'Intérieur, 2017 pour les Outremer et du Conseil constitutionnel 2017
 pour France entière

En % des inscrits 2017	ABSTENTIONS			RÉSULTATS 2 ^d TOUR	
	1 ^{er} TOUR	2 ^d TOUR	VARIATION points de %	EMMANUEL MACRON	MARINE LE PEN
FRANCE ENTIÈRE	22,23	25,44	+ 3,21	43,60	22,36
OUTREMERS	53,05	46,41	-6,64	30,40	16,80
GUADELOUPE	59,96	50,77	- 9,19	31,84	10,54
GUYANE	65,65	58,22	- 7,43	23,51	12,72
LA RÉUNION	58,68	37,09	- 21,59	33,17	21,88
MARTINIQUE	60,12	49,74	- 10,38	33,57	9,72
MAYOTTE	56,43	54,27	- 2,16	23,21	17,43
NOUVELLE-CALÉDONIE	51,86	47,19	- 4,67	25,30	22,82
POLYNÉSIE	61,06	53,11	-7,95	25,68	18,30
SAINT-BARTHÉLEMY / SAINT-MARTIN	67,76	64,66	- 3,1	20,76	11,16
SAINT-PIERRE-ET- MIQUELON	45,07	44,01	-1,06	29,56	17,15
WALLIS-ET-FUTUNA	36,7	27,99	- 8,71	55,71	14,69

Du point de vue du jeu démocratique, les résultats des élections en termes de faible pourcentage des inscrits sont intéressants pour l'analyse des forces politiques dans le corps électoral et social. Est-ce une abstention de mécontentement ou de désengagement ? De défiance ou de confiance ? On pourrait ainsi dire d'une partie du record d'abstention en 2017 ce que Pierre Rosanvallon disait qu' « à l'âge de la défiance », au lieu d'être un choix parmi des candidats, le vote devient une opération d'élimination que l'on peut appeler désélection. On ne saurait cependant méconnaître ceux qui sont ou se tiennent hors jeu électoral parce que mal ou non inscrits sur les listes électorales. Il y aussi ceux qui sont ou se tiennent hors jeu démocratique par faible insertion ou par conviction. Pour Emmanuel Macron, il y a nécessité d'une « révolution démocratique ». En tous cas, la participation politique et son répertoire d'action, dont le vote, est un enjeu qui fait vivre la démocratie.

Conclusion

91% des Français estime qu' « avoir un bon système politique démocratique est une bonne façon de gouverner ». La présidentielle et les législatives 2017 ont une dynamique de recomposition politique inachevée. Si la compétition d'alignement électoral est dure et l'affrontement rude, l'abstention est aussi révélatrice de profondes tensions d'insertion dans la nation en France. Dans le nouvel espace politique d'alternance qui se structure, quelle confiance faut-il reconstruire ? De quelle façon les Français se saisiront-ils de la démocratie pour donner sens à l'ensemble et résoudre les problèmes dans un monde ouvert ? Un nouveau champ des possibles s'ouvre.

Bibliographie et références documentaires

CAMPBELL (Angus), CONVERSE (Philippe), MILLER (Warren), STOKES (Donald), *The American Voter*, John Wiley and Sons, New-York, 1960.

FOUCAULT (Martial), « Présidentielle 2017, Élection ou désélection », *Conférence Campus Entreprendre*, Sciences Po Campus de Reims, 2017.

GOUGOU (Florent) et LABOURET (Simon), « La fin de la tripartition ?, les recompositions de la droite et la fin des systèmes partisans », *Revue française de science politique*, 2013/2, vol. 63, p. 279-302.

GRUNBERG (Gérard) et SCHWEISGUTH (Étienne), « La tripartition de l'espace politique », PERRINEAU (Pascal) et YSMAL (Colette) (dir.), *Le vote de tous les refus : Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Presses de Sciences Po, Paris, 2003, p. 339-362.

LAZARSELD (Paul), BERELSON (Bernard), GAUDET (Hazel), *The People's Choice: How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press, 1940.

MARTIN (Pierre), « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n°2, 2007, p. 263-280.

RAFIDINARIVO (Christiane), « Le vote des outre-mers », PERRINEAU (Pascal) (dir.), *Élections 2012, Le recueil des notes du CEVIPOF : les électors, les enjeux et les votes*, Sciences Po CEVIPOF, Paris, 2013, p. 151-154.

ROSANVALLON (Pierre), *La Contre-Démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Seuil, Paris, 2006.

L'auteure

Christiane Rafidinarivo
Docteure habilitée à diriger des
recherches en science
politique
Professeure associée IEPM
Chercheuse invitée au
CEVIPOF
christiane.rafidinarivo@sciencespo.fr

Édition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

Pour citer ce document :

RAFIDINARIVO (Christiane), « Dynamique de la recomposition politique : le jeu électoral. Analyse comparée du vote Outre-mer et France entière de la présidentielle et des législatives 2017 », *Note ENEF 42, Sciences Po CEVIPOF*, juillet 2017, 10 p.
URL : <https://www.enef.fr/les-notes/>.

© CEVIPOF, 2017 Christiane Rafidinarivo

L'Enquête électorale française

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le laboratoire de référence pour l'étude des attitudes politiques et l'analyse du comportement électoral. De novembre 2015 à juin 2017, le CEVIPOF déploie un dispositif inédit de recherche et notamment l'Enquête électorale française dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

En partenariat avec IPSOS et *Le Monde*, un panel de 25 000 Français, un autre de 1 000 jeunes de 16 à 18 ans et un dernier de 2 500 personnes non inscrites sur les listes électorales, sont interrogés 16 fois durant vingt mois.

L'Enquête électorale française, à l'instar des recherches conduites précédemment aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, répond à quatre grandes questions :

- > Quels sont les facteurs individuels et contextuels susceptibles d'ancrer un choix électoral ?
- > Les variables dites lourdes (socio-démographie, religion et patrimoine) suffisent-elles à expliquer les choix électoraux ? Qu'en est-il des ressorts psychologiques du vote (émotions et personnalité) ?
- > Quelle est l'influence des changements personnels, familiaux, professionnels ou encore géographiques sur le vote ?
- > Enfin, quelles sont les formes de mobilisation politique des primo-votants ?



Pour ces recherches menées dans le cadre de l'Enquête électorale française, le CEVIPOF bénéficie du soutien du ministère de l'Intérieur.

www.enef.fr

cevipof.2017@sciencespo.fr

www.cevipof.com
